

## **Programme Opérationnel Plurirégional Massif central 2007 - 2013**

### **RAPPORT ANNUEL D'EXECUTION 2011**

N° CCI : 2007-FR 16 2 PO 025

## Sommaire

<b>1. IDENTIFICATION</b> .....	<b>3</b>
<b>2. VUE D'ENSEMBLE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME OPERATIONNEL</b> ...	<b>4</b>
2.1. REALISATION ET ANALYSE DES PROGRES ACCOMPLIS .....	4
2.2. INFORMATIONS SUR LA CONFORMITE AVEC LE DROIT COMMUNAUTAIRE	23
2.3. PROBLEMES IMPORTANTS RENCONTRES ET MESURES POUR Y FAIRE FACE .....	23
2.4. CHANGEMENT DU CONTEXTE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME OPERATIONNEL .....	23
2.5. MODIFICATIONS IMPORTANTES AU SENS DE L'ARTICLE 57 DU REGLEMENT (CE) N° 1083/2006 .....	24
2.6. COMPLEMENTARITE AVEC D'AUTRES INSTRUMENTS .....	24
2.7. MODALITES DE SUIVI : SUIVI ET EVALUATION .....	24
2.8. RESERVE NATIONALE DE PERFORMANCE .....	25
<b>3. MISE EN ŒUVRE PAR PRIORITES (AXES)</b> .....	<b>25</b>
3.1. PRIORITE 1 – AXE 1- ACCUEIL DE NOUVELLES POPULATIONS .....	25
3.2. PRIORITE 2 - AXE 2- CREATION DE RICHESSES .....	29
3.3. PRIORITE 3 - AXE 3-ATTRACTIVITE ET ACCESSIBILITE DU TERRITOIRE ...	32
3.4. PRIORITE 4 - AXE 4 –ASSISTANCE TECHNIQUE .....	35
<b>4. PROGRAMME FSE : CONFORMITE ET CONCENTRATION</b> .....	<b>35</b>
<b>5. PROGRAMME FEDER / FONDS DE COHESION : GRANDS PROJETS</b> .....	<b>35</b>
<b>5bis PROJETS ENVIRONNEMENTAUX REPRESENTANT UN INVESTISSEMENT TOTAL EGAL OU SUPERIEUR 25 MILLIONS D'EUROS OU INFERIEUR A 50 MILLIONS D'EUROS .....</b>	<b>35</b>
<b>6. ASSISTANCE TECHNIQUE</b> .....	<b>36</b>
<b>7. INFORMATION ET PUBLICITE .....</b>	<b>37</b>
<b>Annexe I : <i>Corrigendum</i> - Rapport Annuel d'Exécution – Année 2009</b> .....	<b>44</b>
<b>Annexe II : <i>Corrigendum</i> - Rapport Annuel d'Exécution – Année 2010</b> .....	<b>45</b>

## 1. IDENTIFICATION

### **PROGRAMME OPERATIONNEL**

Objectif concerné : Compétitivité régionale et emploi

Zone éligible concernée : Massif central

Période de programmation : 2007-2013

Référence du programme : 2007 FR 16-2-PO-025

Intitulé du programme : Programme Opérationnel Plurirégional

### **RAPPORT D'EXECUTION**

Année faisant l'objet du rapport : 2011

Date d'approbation du rapport annuel : comité de suivi du 3 juillet 2012

## 2. VUE D'ENSEMBLE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME OPERATIONNEL

### ***2.1. REALISATION ET ANALYSE DES PROGRES ACCOMPLIS***

#### **2.1.1. Information sur l'avancement physique du programme opérationnel**

Nous attirons votre attention sur le fait que les indicateurs présentés dans ce document se basent sur l'ensemble des dossiers programmés dans le cadre du Programme Opérationnel Plurirégional. Des indicateurs financiers spécifiques apporteront un complément en s'intéressant à l'utilisation du FEDER dans le POP.

**Tableau 1 : Indicateurs par axe**

<b>AXE 1 : ACCUEIL DE NOUVELLES POPULATIONS</b>												
Code	Intitulé		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
<b>Indicateurs de réalisation</b>												
<b>REA 1</b>	Nombre de territoires dont les projets ont été financés (cumul)	Réalisations				11	13					
		Objectif				16	20	24	28			28
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
<b>REA 1.1.1</b>	Nombre de repreneurs potentiels sensibilisés (par an)	Réalisations				38	29					
		Objectif				80	80	90	90			90
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
<b>REA 1.2.1</b>	Nombre d'initiatives soutenues en matière d'organisation de services (cumul)	Réalisations				19	29					
		Objectif				16	20	24	28			28
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
<b>Indicateurs de résultats</b>												
<b>RES 1.1.1</b>	Nombre de personnes sensibilisées à la reprise d'entreprise par des cessions (par an)	Réalisations				40	28					
		Objectif				70	70	80	80			80
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
<b>RES 1.2.1</b>	Nombre d'entreprises de services à l'échelle du Massif central (par an)	Réalisations				9 010*	9 757**					
		Objectif				26 000						28 000
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
<b>Indicateurs d'impact</b>												
<b>IMP 1.1.1</b>	Nombre d'entreprises reprises (par an)	Réalisations				65	45					
		Objectif				40	40	40	40			40
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
<b>IMP 1.2.1</b>	Rapport population employée dans les services aux particuliers sur la population totale (par an)	Réalisations				1,30%*	1,35%**					
		Objectif				1%						1,2 %
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
<b>IMP 1.2.2</b>	Pourcentage d'établissements "services aux entreprises" par rapport à l'ensemble des établissements (par an)	Réalisations				3,36%*	3,18%**					
		Objectif				0%	0%	0%	0%			12%
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
<b>UE2</b>	Nombre d'emplois Hommes créés (cumul)	Réalisations				2	8					
		Objectif				200	275	350	425			425
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
<b>UE3</b>	Nombre d'emplois Femmes créés (cumul)	Réalisations				20	26					
		Objectif				200	275	350	425			425
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0

\* Données INSEE 2010 relatives à l'année 2008

\*\* Données INSEE 2011 relatives à l'année 2009

AXE 2 : CREATION DE RICHESSES												
Code	Intitulé		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
<b>Indicateurs de réalisation</b>												
REA 2.1.1	Montants d'aides accordées sur les filières industrielles du Massif central (cumul)	Réalisations				174 300	2 621 668					
		Objectif				1 500 000						3 000 000
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
REA 2.2.1	Nombre d'actions dans la filière bois (cumul)	Réalisations				10	10					
		Objectif				12	15	18	20			20
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
REA 2.4.1	Nombre de réseaux soutenus (cumul)	Réalisations				21	21					
		Objectif				16	20	24	30			30
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
<b>Indicateurs de résultats</b>												
RES 2.1.1	Nombre d'entreprises impliquées dans des actions collectives (cumul)	Réalisations				1 261	1 262					
		Objectif				1 000	1 250	1 500	1 800			1 800
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
RES 2.2.1	Nombre de manifestations professionnelles (cumul)	Réalisations				6	6					
		Objectif				4	8	12	15			15
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
<b>Indicateurs d'impact</b>												
IMP 2.1.1	Evolution de l'emploi des entreprises des filières concernées (H/F) (par an)	Réalisations				109 585*	96 582**					
		Objectif				0	0	0	0	0	0	0
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
IMP 2.2.1	Nombre de m <sup>2</sup> de bois d'œuvre rond sortis (par an)	Réalisations				2 672 827*	3 055 296**					
		Objectif				3 200 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000			3 600 000
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
IMP 2.3.2	Investissements productifs annuels	Réalisations				ND	ND					
		Objectif				0	0	0	0	0	0	0
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
IMP 2.4.1	Nombre de séjours d'au moins une nuit réalisés par la clientèle française dans le Massif central (cumul) en millions	Réalisations				ND	ND					
		Objectif				13,2						17
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE2	Nombre d'emplois Hommes créés (cumul)	Réalisations				29	31					
		Objectif				30	38	46	53			53
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE3	Nombre d'emplois Femmes créés (cumul)	Réalisations				35	35					
		Objectif				30	38	46	53			53
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE4	Nombre de projets R&D (cumul)	Réalisations				14	19					
		Objectif				40	50	60	70			70
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE34	Nombre de projets Tourisme (cumul)	Réalisations				26	0					
		Objectif				44	55	66	77			77
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0

\* Données INSEE 2011 relatives à l'année 2009

AXE 3 : ATTRACTIVITE ET ACCESSIBILITE DU TERRITOIRE												
Code	Intitulé		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
<b>Indicateurs de réalisation</b>												
<b>REA 3.1.1</b>	Nombre d'études portant sur la mobilité des personnes et du transport et de la distribution des marchandises (cumul)	Réalisations				4	0					
		Objectif				1	0		2			2
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
<b>REA 3.2.2</b>	Nombre de projets visant à développer les usages collectifs (cumul)	Réalisations				48	57					
		Objectif				12	15	15	23			23
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
<b>Indicateurs de résultats</b>												
<b>RES 3.3.1</b>	Nombre de projets dans le domaine de l'eau et de la biodiversité (cumul)	Réalisations				12	46					
		Objectif				6	12	17	21	0	0	21
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
<b>Indicateurs d'impact</b>												
<b>IMP 3.2.2</b>	Coût moyen de 100Mbits (en € par mois)	Réalisations				ND	ND					
		Objectif				5 000						5 000
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
<b>IMP 3.3.1</b>	Nombre de relevés floristiques (cumul)	Réalisations				465 440	485 404					
		Objectif				0	0	0	0	0	0	0
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
<b>UE2</b>	Nombre d'emplois Hommes créés (cumul)	Réalisations				2	9					
		Objectif				4	7	10	13			13
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
<b>UE3</b>	Nombre d'emplois femmes créés (cumul)	Réalisations				3	8					
		Objectif				4	7	10	13			13
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
<b>UE11</b>	Nombre de projets TIC (cumul)	Réalisations				18	28					
		Objectif				15	30	40	50			50
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
<b>UE23</b>	Nombre de projets énergie renouvelable (cumul)	Réalisations				2	3					
		Objectif				4	5	6	7			7
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0

**Tableau 2 : Efficacité prise en compte des priorités communautaires**

Indicateurs		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
UE 2	Nombre d'emplois créés Hommes	Réalisations			33	15	0	0	0	0	48
		Objectif			234	86	86	85	0	0	491
		Situation de référence			0	0	0	0	0	0	0
UE 3	Nombre d'emplois créés Femmes	Réalisations			58	11	0	0	0	0	69
		Objectif			234	86	86	85	0	0	491
		Situation de référence			0	0	0	0	0	0	0
UE 4	Nombre de projets de R&D	Réalisations			14	5	0	0	0	0	19
		Objectif			40	10	10	10	0	0	70
		Situation de référence			0	0	0	0	0	0	0
UE 11	Nombre de projets TIC	Réalisations			18	10	0	0	0	0	28
		Objectif			15	15	10	10	0	0	54
		Situation de référence			0	0	0	0	0	0	0
UE 23	Nombre de projets énergie renouvelable	Réalisations			2	1	0	0	0	0	3
		Objectif			2	2	2	1	0	0	7
		Situation de référence			0	0	0	0	0	0	0
UE 34	Nombre de projets tourisme	Réalisations			26	0	0	0	0	0	26
		Objectif			44	11	11	11	0	0	77
		Situation de référence			0	0	0	0	0	0	0

Les indicateurs-clés de l'Union Européenne retenus pour le programme Massif Central sont ceux présentés dans le tableau 2 ci-dessus. Ces indicateurs résultent de la volonté de l'Union Européenne de contribuer à de grands objectifs en termes d'emploi, d'égalité homme-femme et de promotion de la recherche, de l'environnement et de la production de connaissances.

En 2011, on observe une diminution dans les résultats des indicateurs clés de l'Union Européenne : 26 emplois ont été créés dont 15 pour les hommes et 11 pour les femmes ; on a programmé 5 projets dans le domaine de la recherche et du développement, 10 projets dans les TIC, 1 projet en énergies renouvelables et aucun projet en tourisme. Il convient de redoubler d'efforts pour les années à venir car on se situe en dessous des objectifs pour tous les indicateurs clés.

Cette chute se justifie par le fait que la programmation de crédits FEDER sur l'axe 2 a connu un très net ralentissement (2 125 038 €) en 2011, puisqu'ils ont entièrement été programmés. D'ailleurs, la quasi-totalité des crédits utilisés en 2011 pour financer les 6



projets de l'axe 2 proviennent de reliquat de fonds FEDER programmés mais non consommés les années antérieures.

### 2.1.2. Information Financière

Au 31 décembre 2011, la Commission Européenne a versé un montant total de 15 238 946 € répartis en :

- 3 042 859 € au titre des avances;
- 12 196 087 € au titre des paiements intermédiaires.

**Tableau 3**

	Financement total du programme opérationnel (de l'Union et national)	Base de calcul de la contribution de l'Union (coût public ou total)	Montant total des dépenses éligibles certifiées payées par les bénéficiaires	Participation publique correspondante	Taux d'exécution en %
Axe prioritaire 1 Accueil de nouvelles populations FEDER	Sans objet	7 485 710,85	3 293 660,55	2 314 785,10	Sans objet
Axe prioritaire 2 Création de richesses FEDER	Sans objet	44 874 895,23	18 622 057,34	14 080 511,52	Sans objet
Axe prioritaire 3 attractivité et accessibilité du territoire FEDER	Sans objet	12 981 682,17	7 321 461,29	6 252 533,03	Sans objet
Axe prioritaire 4 Assistance technique FEDER	Sans objet	1 719 639,00	103 382,25	103 382,25	Sans objet
Total général	Sans objet	67 061 927,25	29 340 561,43	22 751 211,90	Sans objet

Le Programme Opérationnel Plurirégional FEDER Massif central n'est pas concerné par les opérations d'ingénierie financière.

### **2.1.3. Information sur la ventilation de l'utilisation des fonds par catégorie**

Les données présentées dans les tableaux 5-1 à 5-6 informent sur l'utilisation du FEDER depuis 2007, l'objectif étant d'identifier les principaux domaines de contribution du FEDER. Une partie des montants engagés au titre du FEDER sont des dépenses qui, de part leur nature, contribuent au processus de Lisbonne : elles sont dites « earmarkées ». Le Programme Opérationnel Plurirégional doit répondre à un objectif initial de 65 % de FEDER earmarké. Au terme de l'année 2011, 59,15 % du FEDER programmé depuis 2007 est earmarké, soit un financement cumulé de 17 057 671 euros. Bien que l'on n'atteigne pas encore l'objectif fixé, on note une légère amélioration par rapport à 2010, les efforts doivent être maintenus dans l'avenir.

**Tableau 4 : Présentation par thèmes prioritaires**

Code	Libellé	Programmé UE	Répartition
<b>Recherche et développement technologique, innovation et esprit d'entreprise</b>			
1	Activités de RDT dans les centres de recherche : dont projets de recherche...	508 000	<b>1,72%</b>
3	Transfert de technologies et amélioration des réseaux de coopération entre les PME, ces dernières et d'autres entreprises, les universités, les établissements d'enseignement postsecondaire de tout type, les autorités régionales, les centres de recherche et les pôles scientifiques et technologiques (parcs scientifiques et technologiques, technopôles, etc.)	759 115	<b>2,57%</b>
4	Aide à la RDT, notamment dans les PME (y compris accès aux services de RDT dans les centres de recherche)	1 940 398	<b>6,56%</b>
5	Services d'appui avancé aux entreprises et groupes d'entreprises	1 743 244	<b>5,90%</b>
6	Aide aux PME pour la promotion de produits et de schémas de production respectant l'environnement (introduction de systèmes de gestion environnementale efficace, adoption et utilisation de technologies de prévention de la pollution, intégration de technologies propres dans les entreprises)	282 500	<b>0,96%</b>
8	Autres investissements dans les entreprises : zones d'activités, pépinières d'entreprises, bâtiments relais et autres interventions	425 000	<b>1,44%</b>
9	Autres actions visant à stimuler la recherche, l'innovation et l'esprit d'entreprise dans les PME	459 404	<b>1,55%</b>
<b>Société de l'information</b>			
13	Services et applications pour le citoyen (santé en ligne, administration en ligne, apprentissage en ligne, participation de tous à la société de l'information, etc.)	261 585	<b>0,88%</b>
15	Autres actions visant à améliorer l'accès aux TIC et leur utilisation efficace par les PME	5 628 963	<b>19,04%</b>
28	Systèmes de transport intelligents	200 000	<b>0,68%</b>
51	Promotion de la biodiversité et protection de la nature	638 948	<b>2,16%</b>
52	Promotion des transports publics urbains propres	165 000	<b>0,56%</b>
54	Autres actions visant la préservation de l'environnement et la prévention des risques : agendas 21, autres...	2 127 653	<b>7,20%</b>
56	Protection et préservation du patrimoine naturel	737 888	<b>2,50%</b>
57	Autres aides à l'amélioration des services touristiques	6 130 206	<b>20,73%</b>
59	Développement d'infrastructures culturelles : auditoriums, salles de musiques, équipements de spectacle vivant, centres d'art, bibliothèques, équipements de culture scientifique, technique et industrielle, autres.	872 957	<b>2,95%</b>
60	Autres aides à l'amélioration des services culturels: numérisation, autres	14 282	<b>0,05%</b>
61	Projets intégrés pour la réhabilitation urbaine / rurale : dont grandes opérations d'urbanisme, restructuration des quartiers prioritaires (logements, requalification d'espaces publics), autres opérations foncières,...	475 775	<b>1,61%</b>
62	Développement de systèmes et de stratégies pour un apprentissage tout au long de la vie dans les entreprises, formations et services visant à renforcer l'adaptabilité au changement des salariés, encouragement de l'esprit d'entreprise et de l'innovation.	74 000	<b>0,25%</b>
63	Conception et diffusion de modes d'organisation du travail innovateurs et plus productifs	225 166	<b>0,76%</b>
64	Développement de services spécifiques d'emploi, de formation et de soutien dans le contexte de restructurations sectorielles et d'entreprise, et développement de systèmes d'anticipation des changements économiques et des exigences futures en matière d'emploi	1 306 777	<b>4,42%</b>
66	Mise en oeuvre de mesures actives et préventives sur le marché du travail	1 309 399	<b>4,43%</b>
68	Soutien au travail indépendant et à la création d'entreprises	2 285 394	<b>7,73%</b>

69	Mesures visant à accroître la participation durable des femmes à l'emploi et leur progression professionnelle afin de réduire la ségrégation fondée sur le sexe sur le marché du travail et de mieux concilier la vie professionnelle et la vie privée, notamment par un accès plus aisé aux services de la petite enfance et aux soins pour les personnes dépendantes	114 443	<b>0,39%</b>
<b>Renforcement de la capacité institutionnelle aux niveaux national, régional et local</b>			
81	Mécanismes permettant d'améliorer la conception, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes aux niveaux national, régional et local, renforcement des capacités de mise en oeuvre des politiques et programmes : - Dont Ingénierie territoriale (massifs, volet territorial) et études stratégiques	65 225	<b>0,22%</b>
<b>Assistance technique</b>			
85	Préparation, mise en oeuvre, suivi et contrôle	14 300	<b>0,05%</b>
86	Évaluation et études, information et communication	802 320	<b>2,71%</b>
<b>Somme</b>		29 567 942	<b>100,00%</b>
Dont earmarkée		17 488 388	<b>59,15%</b>
Dont non earmarkée		12 079 554	<b>40,85%</b>

**Tableau 5 : Répartition par type de financement**

Code	Libellé	Montant FEDER	Répartition
01	Aide non remboursable	29 567 940,73	100%

**Tableau 6 : Présentation par type de territoire**

Code	Libellé	Montant FEDER	Répartition
00	Sans objet	348 365	1,18%
01	Agglomération urbaine	396 388	1,34%
02	Zone de montagne	21 275 583	71,95%
05	Zones rurales (autres que zones de montagne, îles ou zones à faible et à très faible densité de population)	7 547 605	25,53%
Total		29 567 940,73	100,00%

**Tableau 7 : Présentation par activité économique**

Code	Libellé	Montant FEDER	Répartition
1	Agriculture, chasse, sylviculture	2 642 037,00	8,94%
3	Industries alimentaires	192 558,00	0,65%
6	Industries manufacturières non spécifiées	982 688,00	3,32%
10	Postes et télécommunications	2 198 931,00	7,44%
11	Transports	622 675,00	2,11%
12	Construction	86 550,00	0,29%
13	Commerce	142 756,00	0,48%
16	Immobilier, location et services aux entreprises	660 661,00	2,23%
17	Administration publique	876 619,50	2,96%
18	Education	441 413,00	1,49%
19	Activités pour la santé humaine	322 406,00	1,09%
20	Action sociale, services collectifs, sociaux et personnels	2 111 855,80	7,14%
21	Activités liées à l'environnement	3 164 590,00	10,70%
22	Autres services non spécifiées	15 122 200,43	51,14%
<b>Total</b>		<b>29 567 940,73</b>	<b>100,00%</b>

**Tableau 8 : Répartition par code de localisation**

Code	Libellé	Montant FEDER	Répartition
FR	France	29 567 940,73	100,00%

**Tableau 9 : Présentation multi-thématique**

<b>Code Thème prioritaire</b>	<b>Code Forme de financement</b>	<b>Code Territoire</b>	<b>Code Activité économique</b>	<b>Code localisation</b>	<b>Montant FEDER</b>	<b>Montant FEDER Earmarké</b>
1	1	2	22	FR	508 000	508 000
3	1	2	3	FR	34 000	34 000
3	1	2	1	FR	625 115	625 115
3	1	2	21	FR	100 000	100 000
4	1	1	6	FR	106 325	106 325
4	1	2	1	FR	197 460	197 460
4	1	2	1	FR	524 162	524 162
4	1	2	3	FR	136 808	136 808
4	1	2	16	FR	67 643	67 643
4	1	5	22	FR	908 000	908 000
5	1	1	21	FR	29 500	29 500
5	1	2	1	FR	23 450	23 450
5	1	2	1	FR	30 540	30 540
5	1	2	1	FR	64 750	64 750
5	1	2	1	FR	23 450	23 450
5	1	2	1	FR	16 415	16 415
5	1	2	6	FR	640 575	640 575
5	1	2	16	FR	317 922	317 922
5	1	2	20	FR	172 206	172 206
5	1	2	22	FR	368 679	368 679
5	1	5	22	FR	55 757	55 757
6	1	2	1	FR	92 500	92 500
6	1	5	1	FR	190 000	190 000
8	1	2	1	FR	180 000	180 000
8	1	2	1	FR	245 000	245 000
9	1	2	1	FR	11 500	11 500
9	1	2	1	FR	276 412	276 412
9	1	2	3	FR	21 750	21 750
9	1	2	6	FR	68 725	68 725
9	1	5	22	FR	81 017	81 017
13	1	2	11	FR	230 550	230 550
13	1	2	19	FR	31 035	31 035
15	1	2	1	FR	57 861	57 861
15	1	2	10	FR	70 000	70 000
15	1	2	10	FR	1 571 160	1 571 160
15	1	2	17	FR	60 000	60 000
15	1	2	22	FR	417 500	417 500
15	1	2	22	FR	2 566 200	2 566 200
15	1	5	10	FR	302 773	302 773
15	1	5	18	FR	441 413	441 413
15	1	5	22	FR	142 056	142 056
28	1	2	11	FR	200 000	
51	1	2	21	FR	368 001	
51	2	5	21	FR	270 947	
52	1	0	11	FR	165 000	165 000
54	1	2	6	FR	167 063	
54	1	2	20	FR	77 898	

Code Thème prioritaire	Code Forme de financement	Code Territoire	Code Activité économique	Code localisation	Montant FEDER	Montant FEDER Earmarké
54	1	2	21	FR	1 660 062	
54	1	2	21	FR	69 430	
54	1	5	12	FR	86 550	
54	1	5	21	FR	66 650	
56	1	2	21	FR	600 000	
56	1	2	22	FR	34 990	
56	1	5	22	FR	102 898	
57	1	2	20	FR	105 393	
57	1	2	22	FR	3 178 894	
57	1	5	20	FR	50 675	
57	1	5	22	FR	2 795 244	
59	1	2	20	FR	30 378	
59	1	2	22	FR	699 823	
59	1	5	13	FR	142 756	
60	1	2	22	FR	14 282	
61	1	2	22	FR	475 775	
62	1	5	22	FR	74 000	74 000
63	1	1	19	FR	200 166	200 166
63	1	2	22	FR	25 000	25 000
64	1	0	22	FR	183 365	183 365
64	2	2	1	FR	83 422	83 422
64	3	2	22	FR	1 039 990	1 039 990
66	1	1	22	FR	60 397	60 397
66	1	2	10	FR	254 998	254 998
66	1	2	19	FR	84 243	84 243
66	1	2	20	FR	331 934	331 934
66	1	2	22	FR	49 000	49 000
66	1	5	16	FR	107 266	107 266
66	1	5	19	FR	6 962	6 962
66	1	5	20	FR	269 479	269 479
66	1	5	22	FR	145 120	145 120
68	1	2	16	FR	167 830	167 830
68	1	2	20	FR	606 984	606 984
68	1	2	22	FR	202 537	202 537
68	1	5	20	FR	352 466	352 466
68	1	5	22	FR	955 577	955 577
69	1	2	20	FR	114 443	114 443
81	1	2	11	FR	27 125	
81	1	2	22	FR	38 100	
85	1	2	17	FR	14 300	
86	1	2	17	FR	802 320	
<b>Total</b>					<b>29 567 942</b>	<b>17 488 388</b>

#### 2.1.4. Participation allouée par groupes cibles

Le programme FEDER n'est pas concerné

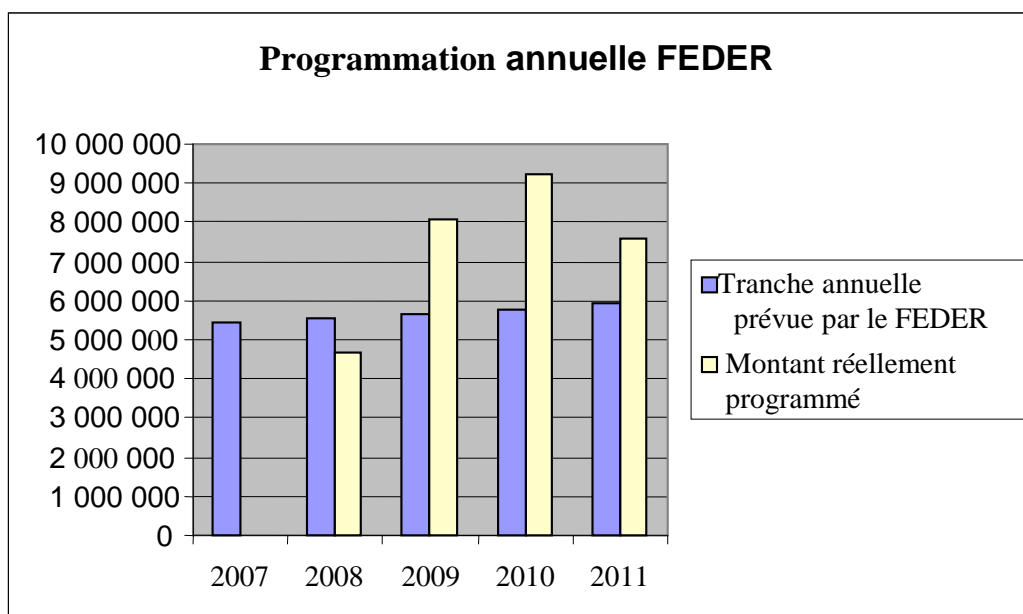
#### 2.1.5. Participation remboursée ou réutilisée

Le programme FEDER n'est pas concerné

#### 2.1.6. Analyse qualitative des indicateurs

##### Analyse des indicateurs financiers et de gestion

Figure 1



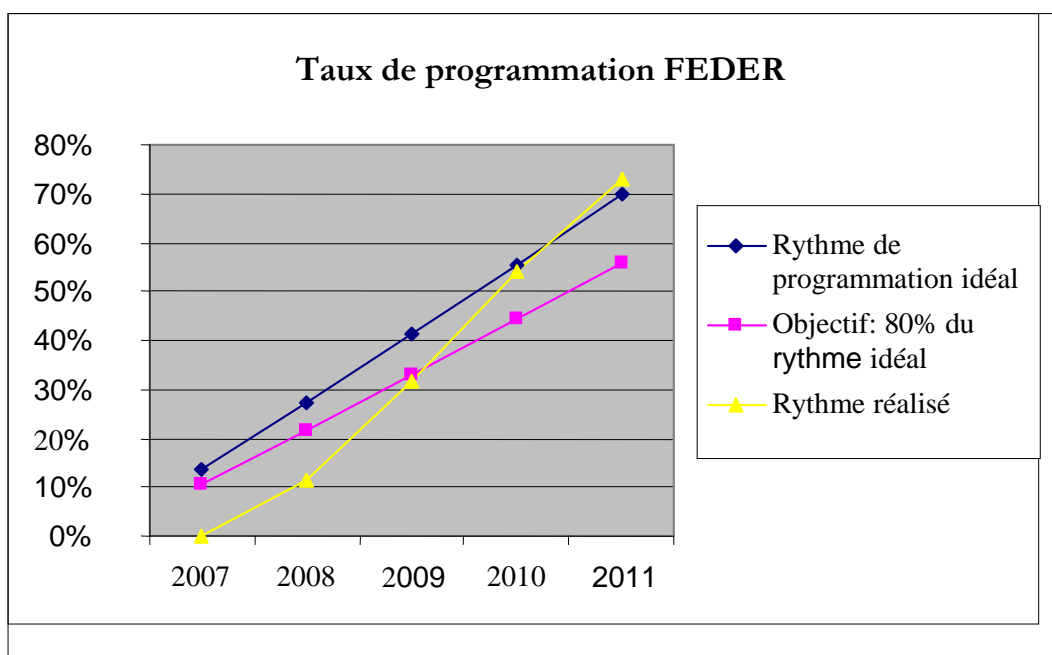
L'indicateur FIN 1, dont nous nous servons pour construire le graphique ci-dessus, permet de comparer les montants programmés chaque année avec l'objectif annuel défini dans le POP.

De 2008 à 2010, des efforts considérables ont été faits pour rattraper le retard constaté dans la mise en œuvre du POP en 2007. De ce fait, en 2009 et 2010, les tranches programmées annuellement étaient largement supérieures aux prévisions du POP avec un taux de croissance du financement de respectivement 74 % et 14 % en 2009 et 2010.

En 2011, les montants programmés sont toujours supérieurs à l'objectif du POP mais ils ont diminué de 18 % par rapport à 2010. Cette réduction se justifie par la volonté de rester dans les limites de financement fixées par le POP. En effet, comme le montre la figure ci-dessous, on a observé un rattrapage du rythme de programmation.



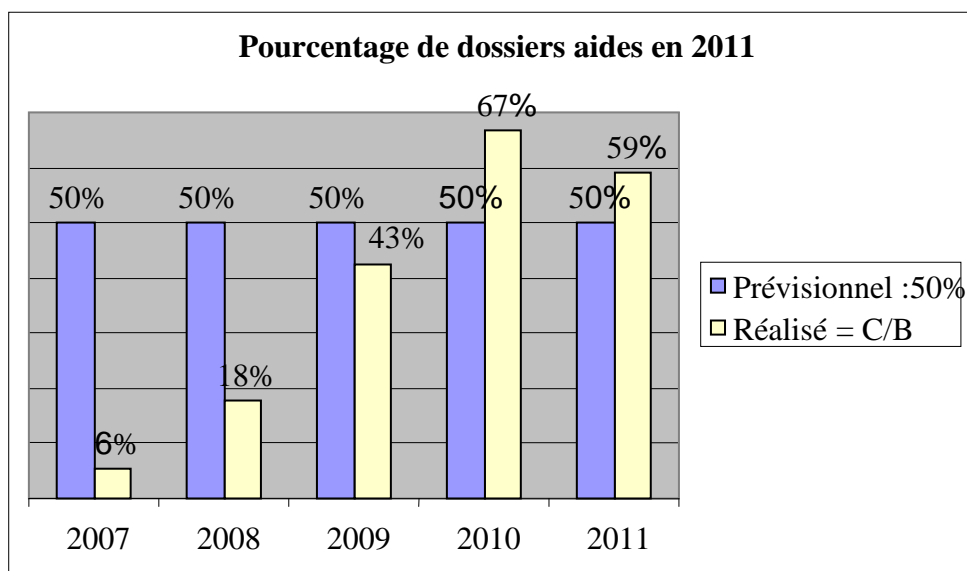
Figure 2



Comme on peut le voir dans la figure ci-dessus, on observe une forte croissance du rythme de financement réalisé entre 2008 et 2010, ce qui a permis de rattraper et même dépasser le rythme de programmation idéal en 2011.

On constate cependant un léger ralentissement dans la tendance en 2011. Même si l'on se situe légèrement au-dessus des objectifs du POP pour 2011. Il convient de ce fait de poursuivre la dynamique enclenchée depuis 2007 de manière maîtrisée afin d'optimiser au maximum l'impact du FEDER dans le Massif central.

Figure 3



Ce graphique permet de voir la politique adoptée depuis 2007. Il corrobore l'analyse faite plus haut à savoir qu'il a été effectué une sélection plus stricte des dossiers financés en 2011 puisque 59 % des projets présentés en comité ont été programmés. On reste au-dessus

des 50 % prévisionnels mais en baisse relative par rapport à l'an dernier où 67 % des dossiers présentés étaient programmés.

### Emploi et égalité des chances hommes-femmes

- Emploi

Malgré la grande diversité de projets financés en 2011, seuls 26 emplois ont été créés, ce qui est loin de l'objectif de 172 fixé dans le programme. Les emplois créés sont répartis dans les différents axes comme suit :

**Tableau 10**

		Axe 1	Axe 2	Axe 3	Total
Emplois directs additionnels créés bruts (ETP) en prévisionnel en 2011	Global	12	2	12	26
	Hommes	6	2	7	15
	Femmes	6	0	5	11

Les axes 1 et 3 créent 12 emplois chacun tandis que l'axe 2 crée uniquement 2 emplois.

Cette baisse globale de la création d'emplois en 2011 s'explique, d'une part, par la plus faible programmation de crédits sur l'axe 2 qui générerait jusqu'à présent le plus d'emplois. L'enveloppe budgétaire disponible était mince et a été entièrement programmée. En 2010, par exemple, on voit que 70,39 % de la totalité des emplois créés se retrouvent dans l'axe 2 : ce qui représentait 87,69 % du total des emplois hommes et 60,53 % du total des emplois femmes.

D'autre part, les projets programmés sur les axes 1 et 3 n'ont pas, par nature, vocation à créer de l'emploi. En effet, l'axe 3 est concerné principalement par des études ; l'axe 1 se recentre davantage sur des expérimentations de terrain. Sur l'un et l'autre axe, les maîtres d'ouvrage utilisent le plus souvent le personnel déjà en place et recrutent peu. La crise économique qui frappe l'Union européenne n'incite pas non plus les porteurs de projets à recruter, mais à puiser dans les moyens déjà à leur disposition.

- Tourisme et R&D

La Recherche et Développement est un élément crucial de la dynamique d'une entreprise. Elle va alors permettre de découvrir et mettre en œuvre de nouveaux procédés, de nouveaux produits qui vont aider l'entreprise à se démarquer sur les marchés. Faire du tissu économique européen un lieu d'innovations et de production de connaissances est un des objectifs majeurs de l'Union Européenne. C'est dans ce contexte que le POP Massif central finance des projets innovants dans les domaines moteurs pour le territoire : les filières d'excellence, la filière tourisme, ...

Le tourisme est identifié par de nombreuses institutions internationales, et par l'Union Européenne, comme ayant un potentiel fort pour permettre le développement économique des

territoires et dynamiser la création de richesses. Aussi, les programmes Massif central veillent à encourager les projets dans ce domaine.

Cependant, étant donné que la quasi-totalité des crédits de l'axe 2, et notamment le FEDER, a été programmée avant 2011, seuls 5 projets de R&D ont pu être financés cette année. Aucun projet n'a été programmé dans le domaine du Tourisme.

- TIC

Favoriser une économie de la connaissance compétitive, telle que celle-ci a été définie dans la stratégie de Lisbonne, passe par le développement d'outils de communication performants. Le désenclavement des territoires se doit d'être soutenu afin de permettre le développement d'activités économiques dans les meilleures conditions possibles. Du fait de sa géographie particulière, caractéristique des zones de montagne, le Massif central se doit de travailler à l'accessibilité de son territoire, afin d'encourager l'installation d'entreprises. Le développement des TIC est donc un thème prioritaire des programmes Massif central. En 2011, les projets TIC programmés sont au nombre de 10 contre 18 en 2010 soit une baisse de 44,4 %.

- Energies renouvelables

La priorité relative donnée aux énergies renouvelables s'inscrit dans la prise en compte de plus en plus forte de l'environnement dans les décisions de politiques économiques. La volonté de développer des sources d'énergies alternatives est au cœur de l'actualité. En 2011, le programme Massif central a financé 1 projet relatif aux énergies renouvelables. C'est un résultat satisfaisant puisque l'objectif fixé est de financer au moins un projet « énergies renouvelables » par an.

- Egalité des chances hommes-femmes

Le Programme Opérationnel Plurirégional FEDER Massif central, tout comme les autres programmes doit prendre en compte les priorités européennes et parmi celles-ci l'égalité des chances entre les femmes et les hommes et la non discrimination.

L'utilisation des fonds FEDER doit, dans ce contexte, respecter les règlements et en particulier l'article 16 du règlement général 1083/2006 du 11 juillet 2006 qui dispose que « *les Etats membres et la Commission veillent à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et l'intégration de l'égalité des chances en ce domaine lors des différentes étapes de la mise en oeuvre des Fonds. Les Etats membres et la Commission prennent les mesures appropriées pour prévenir toute discrimination fondée sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle lors des différentes étapes de la mise en oeuvre des Fonds et notamment dans l'accès aux Fonds. En particulier, l'accessibilité aux personnes handicapées est l'un des critères à respecter lors de la définition d'opérations cofinancées par les Fonds et à prendre en compte pendant les différentes étapes de la mise en oeuvre* ».

Pour faciliter la prise en compte de l'égalité entre les femmes et les hommes, tout porteur de projet est informé de cette obligation dans le dossier de demande de subvention téléchargeable sur le site internet dédié au POP Massif central.

Trois enjeux sont mis en évidence dont le premier vise à traiter conjointement la mixité, l'égalité et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Sur ce point

précis il est nécessaire de rappeler que les priorités communautaires et gouvernementales de réduction des écarts de salaire entre les femmes et les hommes passent notamment par l'amélioration de la place des femmes à des postes d'encadrement en mettant en place des mesures correctrices.

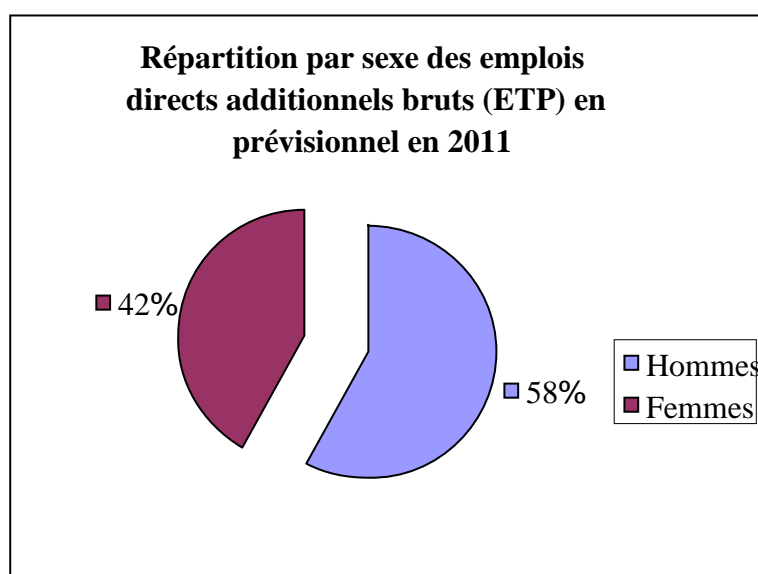
Ces obligations sont clairement reprises dans les lois sur l'égalité professionnelle de 2001, la loi sur l'égalité salariale de 2006 et la loi sur les retraites de novembre 2010.

Toutes les entreprises de plus de 50 salariés sont concernées et doivent à la fois rédiger le rapport normalisé de situation comparée entre les femmes et les hommes pour bâtir un plan d'action.

Les enjeux « développer des actions volontaristes pour la reprise et la création d'entreprises par les femmes » et « innover dans les modes de gardes d'enfants ou de personnes dépendantes » sont de réels leviers pour gommer des inégalités entre les femmes et les hommes.

La répartition par sexe des emplois créés en 2011 est la suivante :

Figure 4

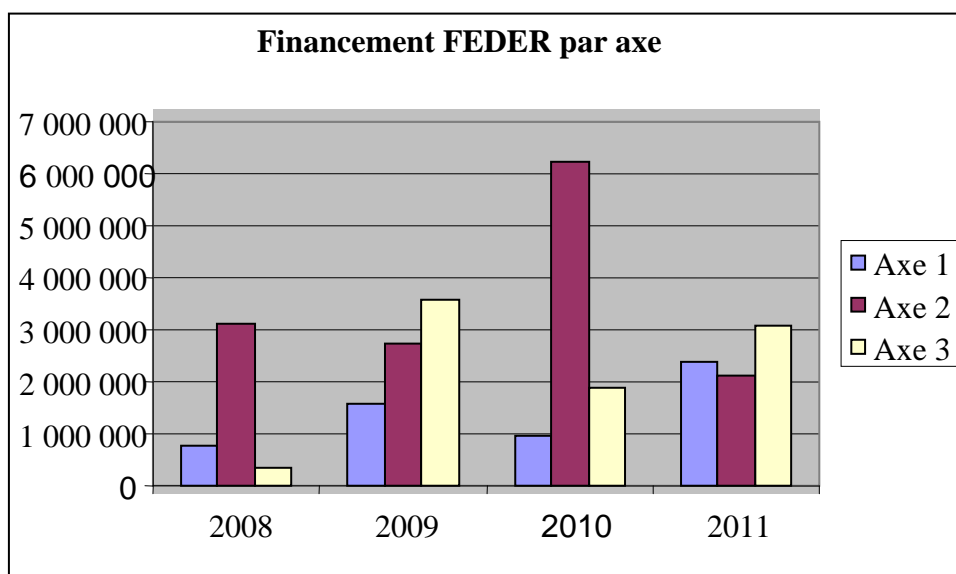


On observe une nette amélioration par rapport à 2010 où la disparité hommes-femmes était plus accentuée avec 70 % d'emplois hommes contre 30 % d'emplois femmes (répartition obtenue après correction des projets exceptionnels, cf. RAE 2010, p 20, figure 5). Globalement, la création d'emploi en 2011 montre un resserrement de cet écart puisqu'on a 42 % d'emplois femmes et 58 % d'emplois hommes.

#### Analyse de l'utilisation des fonds FEDER en 2011

Comme évoqué précédemment, la programmation des crédits FEDER sur l'axe 2 a considérablement diminué en 2011. Parallèlement, les axes 1 et 3 ont vu leur financement FEDER progresser.

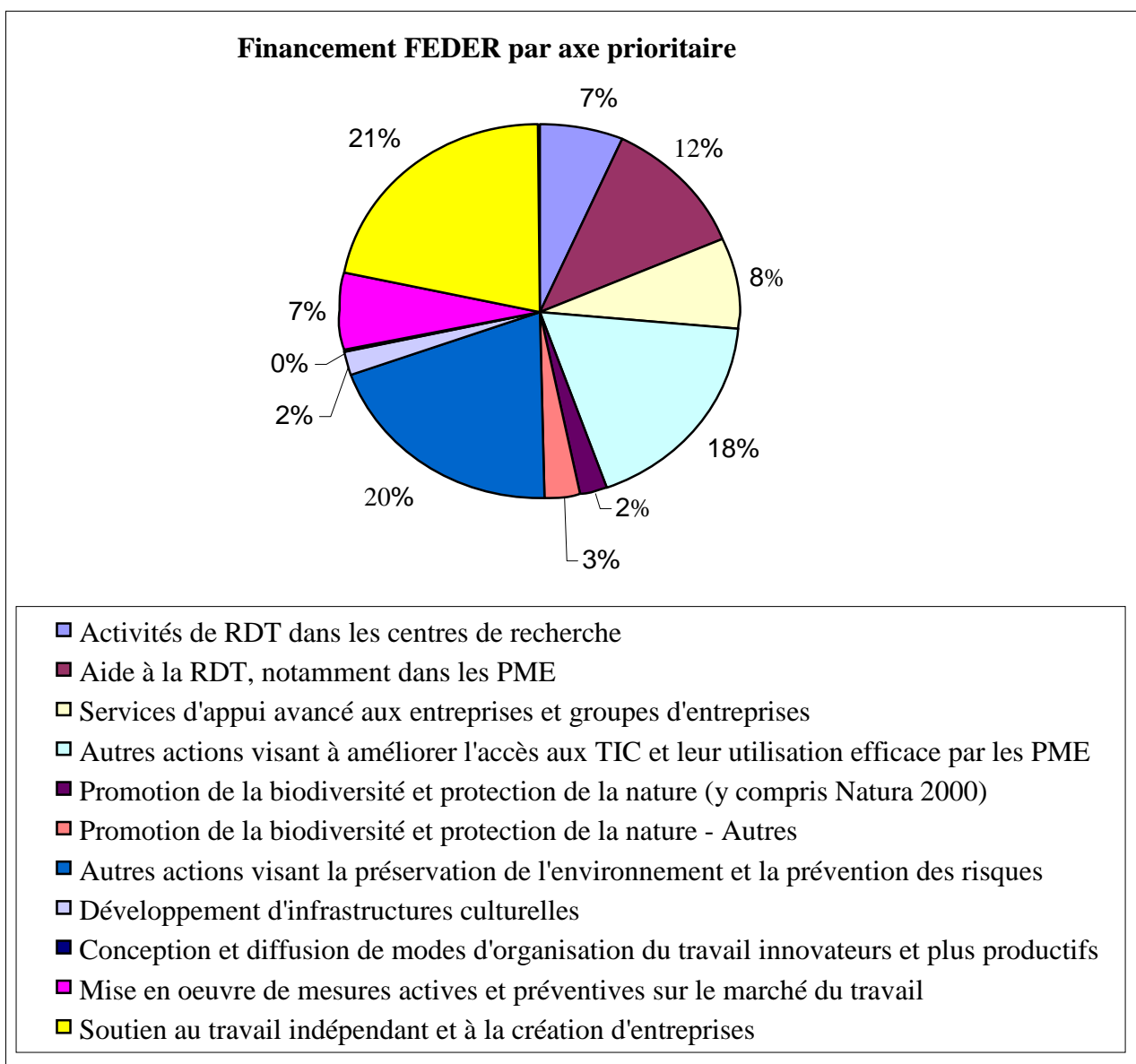
Figure 5



En 2011, les axes 1 et 3 ont connu une augmentation de leur financement respectivement de 145 % et 63 %. Cette hausse se justifie du fait du lancement de 2 appels à projets dans le domaine de l'accueil en 2011. La bonne qualité des activités d'animation est à l'origine la croissance observée dans l'axe 3.

La programmation sur l'axe 2 a été moindre en 2011 (env. 2,2 M €) car la maquette prévue sur cette axe en début de programme a été pratiquement été consommée. L'axe 2 enregistre donc une diminution de son financement de 66 % par rapport à 2010.

Figure 6



La répartition du FEDER programmé entre 2007 et 2011 fait apparaître 3 principaux thèmes prioritaires. Tout d'abord « le soutien au travail indépendant et à la création d'entreprise » qui a mobilisé 21 % du financement total de la période, ensuite « l'environnement et sa préservation » qui atteint 20 % et enfin « les actions visant à améliorer l'accès aux TIC et leur utilisation efficace dans les PME » qui ont bénéficié de 18 % des fonds.

On remarque donc que le champ des priorités s'est élargi cette année. En effet, jusqu'en 2010, on avait uniquement deux grands groupes qui se distinguaient des autres à

savoir : les activités touristiques et les TIC qui absorbaient respectivement 28 % et 21 % du financement FEDER

En 2011, on constate également la montée en puissance d'autres priorités qui étaient marginales jusqu'à présent. On peut citer à titre d'exemple « la promotion de la biodiversité et la protection de la nature » qui occupe 12 % de la programmation cette année, « les services d'appui avancé aux entreprises et groupes d'entreprises » qui regroupe 8 % du FEDER programmé ou encore « les activités de R&D dans les centres de recherche » et la « mise en œuvre de mesures actives et préventives sur le marché du travail » qui compte pour 7 % chacune.

## ***2.2. INFORMATIONS SUR LA CONFORMITE AVEC LE DROIT COMMUNAUTAIRE***

Les aides attribuées le sont dans le respect de la législation communautaire, notamment du régime des aides aux entreprises. A ce titre, aucun problème important n'a été rencontré dans le cadre de la mise en œuvre du programme.

## ***2.3. PROBLEMES IMPORTANTS RENCONTRES ET MESURES POUR Y FAIRE FACE***

Aucun problème d'ordre général n'a été rencontré.

## ***2.4. CHANGEMENT DU CONTEXTE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME OPERATIONNEL***

L'année 2010 avait été marquée par les conclusions de la révision à mi-parcours du programme établie en 2009. Le cabinet EDATER avait alors émis des recommandations concernant la gouvernance et la stratégie en Massif central. La stratégie, telle qu'elle a été définie par le schéma de Massif en 2006, reste toujours cohérente et adaptée aux besoins actuels des territoires. Ainsi, en 2011, il s'est agi de poursuivre davantage les efforts entrepris, d'approfondir les 3 axes existants, mais aussi de les spécialiser.

Les principales recommandations stratégiques étaient les suivantes :

- Poursuivre les actions en faveur de la reconquête démographique, en favorisant plus particulièrement les populations jeunes, diplômées, créatives.
- Effectuer un travail différencié entre les territoires urbains et ruraux isolés et établir des priorités en fonction des territoires.
- Intégrer la dimension « Développement Durable » de manière transversale dans les projets.
- Accroître l'expérimentation, la capitalisation, la diffusion.
- Du point de vue de la gouvernance, EDATER a conseillé de simplifier les démarches et de se rapprocher des acteurs de terrain.

Le programme Massif central s'est donc inspiré de ces recommandations pour poursuivre ses actions en 2011.

Le territoire du Massif central, comme ailleurs, a été marqué par la poursuite de la crise économique en 2011. Le rôle contra-cyclique du programme face à la crise est difficilement mesurable. Comme on peut le voir dans les indicateurs, les porteurs de projet ont adopté des comportements assez frileux en matière de création d'emplois et d'investissement sur la période. C'est la tendance qui a été observée cette année, la création d'emplois, en 2011, par les projets financés, reste faible par rapport aux objectifs

## ***2.5. MODIFICATIONS IMPORTANTES AU SENS DE L'ARTICLE 57 DU REGLEMENT (CE) N° 1083/2006***

Le programme FEDER n'est pas concerné

## ***2.6. COMPLEMENTARITE AVEC D'AUTRES INSTRUMENTS***

Le POP Massif central n'est concerné que par un seul fonds européen, le FEDER.

Afin d'assurer la démarcation entre les interventions FEDER et celles relevant d'autres dispositifs, l'autorité de gestion présente aux services instructeurs du FEADER et du FSE, les dossiers déposés sur lesquels pourrait se poser un souci d'articulation avec d'autres fonds ou programmes. Cette procédure permet de s'assurer du bon adressage du dossier, mais aussi de la non-redondance avec une opération similaire ou proche dont l'autorité de gestion n'aurait pas eu connaissance. Une dizaine de dossiers a ainsi fait l'objet d'une telle consultation, aucun ne se révélant, au final, devoir relever d'un autre fonds.

Pour ce qui est de la coordination entre les interventions du FEDER, FSE et FEADER, des complémentarités sont notamment à l'œuvre sur les axes 1 et 2.

Par exemple dans l'axe 1, les politiques d'installation, reprise d'entreprises sont complémentaires d'actions de développement de potentiel humain, portées par le FSE dans les programmes régionaux.

De même sur l'axe 2, les actions de R&D sur l'« appui aux filières spécifiques du Massif central » sont complémentaires d'aides aux entreprises agro-alimentaires délivrés dans le FEADER.

Ces complémentarités révèlent la pertinence de la gouvernance territoriale du programme Massif central.

## ***2.7. MODALITES DE SUIVI : SUIVI ET EVALUATION***

Rappel de l'organisation en place pour la mise en œuvre du plan d'évaluation 2007-2013 :

Le comité de pilotage est composé des correspondants Massif central des 6 préfectures de région et des 6 conseils régionaux, de la DATAR Massif central et du GIP Massif central. Le CESER Auvergne, représentant les 6 CESER du Massif central, est également membre du comité d'évaluation.

En 2011, des personnes supplémentaires ont été sollicitées pour mieux traiter l'ensemble des évaluations prévues sur les années 2011 et 2012 :

- des membres du comité de Massif ou spécialistes de l'évaluation ont intégré le comité de pilotage
- des comités spécifiques à chaque évaluation ont été mis en place
- un assistant à maîtrise d'ouvrage a été recruté pour suivre toutes les évaluations programmées en 2011 et 2012. Cet AMO a été sélectionné au printemps 2011.



### **2.7.1. Les travaux réalisés en 2011 : évaluations thématiques et stratégiques**

Le programme des évaluations présenté lors du comité de suivi de juillet 2011 a été mis en œuvre au cours du second semestre 2011, avec l'appui de l'assistant à maîtrise d'ouvrage.

Ce programme porte sur les évaluations suivantes :

- accueil : la plus-value des politiques d'accueil (mesure de l'effet propre) dans le Massif central
- innovation : la prise en compte de l'innovation dans les programmes Massif central
- analyse stratégique de la gouvernance, en lien avec les réflexions post-2013 : la plus-value de l'approche Massif
- évaluation de l'intégration des nouvelles tendances de la stratégie 2020 dans les programmes Massif central

Les comités de pilotage spécifiques mis en place pour les 2 évaluations thématiques (accueil et innovation) ont permis d'intégrer des compétences supplémentaires sur ces sujets très pointus.

Au cours de l'année 2011, les comités se sont consacrés aux travaux suivants :

- définir le périmètre des évaluations
- préciser les questions à traiter
- rédiger les cahiers des charges pour la réalisation des évaluations

Le recours à des cabinets spécialisés est prévu début 2012 pour la réalisation des évaluations thématiques d'ici la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2012.

L'évaluation stratégique sur la gouvernance est un volet transversal qui sera traité au travers des évaluations thématiques et pris en charge par le comité de pilotage évaluation.

## ***2.8. RESERVE NATIONALE DE PERFORMANCE***

Le programme FEDER n'est pas concerné.

## **3. MISE EN ŒUVRE PAR PRIORITES (AXES)**

### ***3.1. PRIORITE 1 – AXE 1- ACCUEIL DE NOUVELLES POPULATIONS***

#### **3.1.1. Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis**

- 3.1.1.1. Information sur l'avancement physique et financier de la priorité

**Tableau 11 : Indicateurs de réalisations, de résultats et d'impacts –Axe 1**

AXE 1 : ACCUEIL DE NOUVELLES POPULATIONS												
Code	Intitulé		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
<b>Indicateurs de réalisation</b>												
REA 1	Nombre de territoires dont les projets ont été financés (cumul)	Réalisations				11	13					
		Objectif				16	20	24	28			28
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
REA 1.1.1	Nombre de repreneurs potentiels sensibilisés (par an)	Réalisations				38	29					
		Objectif				80	80	90	90			90
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
REA 1.2.1	Nombre d'initiatives soutenues en matière d'organisation de services (cumul)	Réalisations				19	29					
		Objectif				16	20	24	28			28
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
<b>Indicateurs de résultats</b>												
RES 1.1.1	Nombre de personnes sensibilisées à la reprise d'entreprise par des cessions (par an)	Réalisations				40	28					
		Objectif				70	70	80	80			80
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
RES 1.2.1	Nombre d'entreprises de services à l'échelle du Massif central (par an)	Réalisations				9 010 *	9 757**					
		Objectif				26 000						28 000
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
<b>Indicateurs d'impact</b>												
IMP 1.1.1	Nombre d'entreprises reprises (par an)	Réalisations				65	45					
		Objectif				40	40	40	40			40
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
IMP 1.2.1	Rapport population employée dans les services aux particuliers sur la population totale (par an)	Réalisations				1,30%*	1,35%**					
		Objectif				1%						1,2%
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
IMP 1.2.2	Pourcentage d'établissements "services aux entreprises" par rapport à l'ensemble des établissements (par an)	Réalisations				3,36%*	3,18%**					
		Objectif				0%	0%	0%	0%			12%
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE2	Nombre d'emplois Hommes créés (cumul)	Réalisations				2	8					
		Objectif				200	275	350	425			425
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE3	Nombre d'emplois Femmes créés (cumul)	Réalisations				20	26					
		Objectif				200	275	350	425			425
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0

\*Données INSEE 2010 relatives à l'année 2008

\*\*Données INSEE 2011 relatives à l'année 2009

## Etat d'avancement financier de l'axe 1

Maquette	Programmé	Payé
26 000 000	10 205 073,37	2 020 332,49
	39,25 %	7,77 %

### 3.1.1.2. Analyse qualitative

- Analyse des indicateurs de réalisation, de résultats et d'impact

Les indicateurs de réalisation s'attachent à observer si les territoires et les porteurs de projets ont contribué de manière significative en 2011 à développer l'accueil de nouvelles populations et l'offre de services.

Comme nous informe l'indicateur REA 1, 2 territoires ont été financés en 2011 dans le cadre des projets d'accueil. Les résultats ne sont pas satisfaisants dans la mesure où l'objectif fixé était de financer 5 territoires.

L'indicateur REA 1.1.1 a également de mauvais résultats. En effet, on a pu sensibiliser 29 repreneurs potentiels mais on reste très loin de l'objectif de 80 fixé par le programme. On constate également une baisse de performance de cet indicateur par rapport à 2010 où on avait pu sensibiliser 38 repreneurs potentiels.

En 2011, on comptabilise 10 initiatives soutenues en matière d'organisation de services. On peut féliciter les animateurs de cette rubrique car les réalisations sont largement supérieures aux objectifs fixés (soutenir 4 initiatives).

Les indicateurs de résultats s'intéressent aux progrès réalisés à moyen terme dans l'accueil, la création d'entreprises ou le développement de services.

Selon l'indicateur RES 1.2.1 -portant sur les données INSEE 2011 relatives à l'année 2009-, on compte 9 557 entreprises de services à l'échelle du Massif central. On a donc une augmentation significative de services fournis par rapport à 2010 -données INSEE 2010 relatives à l'année 2008- où on enregistrait 9 010 entreprises de services dans le Massif central.

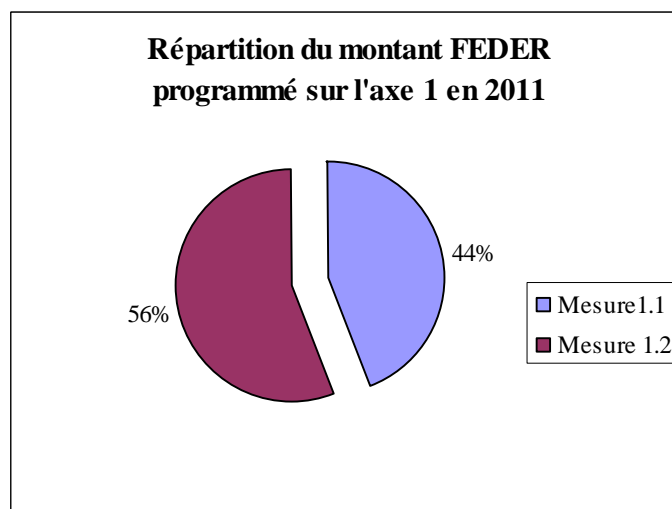
Pour ce qui est de l'indicateur RES 1.1.1, les résultats sont moins satisfaisants. D'une part, on compte 28 personnes sensibilisées à la reprise d'entreprises par des cessions pour un objectif fixé à 70 personnes. D'autre part, on est en baisse relative par rapport à 2010 où on enregistrait contre 40 personnes sensibilisées.

Selon l'indicateur IMP 1.1.1, il y a eu 45 entreprises reprises en 2011. Le résultat est satisfaisant puisqu'on atteint les objectifs fixés -40-. Cependant, on accuse une baisse par rapport à 2010 où il y avait 20 entreprises reprises en plus.

Par rapport à 2010, l'indicateur IMP 1.2.1 atteint l'objectif fixé et on constate d'ailleurs une augmentation du rapport population employée dans les services aux particuliers sur la population totale.

- Analyse de la programmation sur l'axe 1

Figure 7



La répartition du montant FEDER entre les mesures 1 et 2 de l'axe 1 est relativement équilibrée.

#### Analyse par mesure

- Mesure 1.1 : soutenir la structuration et la promotion de l'offre d'accueil

L'objectif de soutien à la structuration et à la promotion de l'offre d'accueil repose sur 5 actions allant de la structuration et qualification (action 1) au développement de la veille et de l'évaluation à l'échelle du Massif central (action 5). Ces actions ont pour objectif de créer une dynamique où les habitants du Massif central peuvent devenir des ambassadeurs de leur territoire afin que l'arrivée de nouveaux actifs et retraités soit facteur de cohésion sociale. En 2011, 16 dossiers ont été programmés dans la mesure 1.1 pour un financement de 1 043 620,80 euros.

- Mesure 1.2 : soutenir le maintien et le développement des services aux habitants et aux entreprises

A travers la mesure 1.2, le programme Massif central vise à créer un environnement attractif pour les jeunes actifs ainsi que les entreprises. Il s'agit là de financer des actions de type « aide à la mise en réseau de villes moyennes » ou « valorisation du patrimoine culturel et de l'identité régionale » etc. pouvant offrir des services facilement disponibles et de premier choix aux entreprises et aux habitants. En 2011, 10 projets ont été programmés dans la mesure pour une enveloppe globale FEDER de 1 330 168,43 euros.

#### Flexibilité

Le programme FEDER n'est pas concerné.

**3.1.2. Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face**

Néant

***3.2.PRIORITE 2 - AXE 2- CREATION DE RICHESSES***

**3.2.1. Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis**

3.2.1.1. Information sur l'avancement physique et financier de la mesure

**Tableau 12 : Indicateurs de réalisation, de résultats et d'impacts –Axe 2-**

AXE 2 : CREATION DE RICHESSES												
Code	Intitulé		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
<b>Indicateurs de réalisation</b>												
REA 2.1.1	Montants d'aides accordées sur les filières industrielles du Massif central (cumul)	Réalisations				174 300	2 621 668					
		Objectif				1 500 000						3 000 000
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
REA 2.2.1	Nombre d'actions dans la filière bois (cumul)	Réalisations				10	10					
		Objectif				12	15	18	20			20
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
REA 2.4.1	Nombre de réseaux soutenus (cumul)	Réalisations				21	21					
		Objectif				16	20	24	30			30
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
<b>Indicateurs de résultats</b>												
RES 2.1.1	Nombre d'entreprises impliquées dans des actions collectives (cumul)	Réalisations				1 261	1 262					
		Objectif				1 000	1 250	1 500	1 800			1 800
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
RES 2.2.1	Nombre de manifestations professionnelles (cumul)	Réalisations				6	6					
		Objectif				4	8	12	15			15
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
<b>Indicateurs d'impact</b>												
IMP 2.1.1	Evolution de l'emploi des entreprises des filières concernées (H/F) (par an)	Réalisations				109 585*	96 582**					0
		Objectif				0	0	0	0	0	0	0
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
IMP 2.2.1	Nombre de m <sup>2</sup> de bois d'œuvre rond sortis (par an)	Réalisations				2 672 827*	3 055 296**					
		Objectif				3 200 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000			3 600 000
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
IMP 2.3.2	Investissements productifs annuels	Réalisations				ND	ND					
		Objectif				0	0	0	0	0	0	0
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
IMP 2.4.1	Nombre de séjours d'au moins une nuit réalisés par la clientèle française dans le Massif central (cumul) en millions	Réalisations				ND	ND					
		Objectif				13,2						17
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE2	Nombre d'emplois Hommes créés (cumul)	Réalisations				29	31					
		Objectif				30	38	46	53			53
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE3	Nombre d'emplois Femmes créés (cumul)	Réalisations				35	0					
		Objectif				30	38	46	53			53
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE4	Nombre de projets R&D (cumul)	Réalisations				14	19					
		Objectif				40	50	60	70			70
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE34	Nombre de projets Tourisme (cumul)	Réalisations				26	0					
		Objectif				44	55	66	77			77
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0

\*Données INSEE 2010 relatives à l'année 2008

\*\*Données INSEE 2011 relatives à l'année 2009

## Etat d'avancement financier de l'axe 2

Maquette	Programmé	Payé
36 600 000	24 983 019,72	7 199 011,22
	68,26 %	19,67 %

### 3.2.1.2. Analyse qualitative

En 2011, la programmation FEDER relative à l'axe 2 a considérablement diminué parce que la quasi-totalité du budget du programme destiné à cet axe avait déjà été utilisée. De ce fait, 6 projets ont été programmés dans l'axe 2 et ces projets appartiennent tous à la mesure 2.1.

Par conséquent, il n'y a pas eu de projets dans la filière bois -indicateur REA 2.2.1- ni de réseau soutenu durant l'année – indicateur REA 2.4.1.

L'indicateur REA 2.1.1 en revanche obtient de bons résultats puisque les filières industrielles du Massif central ont reçu des aides financières à hauteur de 2 621 688 euros.

Pour les raisons évoquées plus haut, on observe une baisse des indicateurs de résultats par rapport à 2010. On dénombre une seule entreprise impliquée dans les actions collectives en 2011 - indicateur RES 2.1.1. Il n'y a pas eu de manifestations professionnelles en 2011 – indicateur RES 2.2.1-.

Pour ce qui est des indicateurs d'impact, on fait face à deux problèmes : la non-disponibilité et le retard dans le calcul ou la mesure des indicateurs. Par conséquent, nous n'avons pas d'information sur les indicateurs IMP 2.3.2 – Investissements productifs annuels- et IMP 2.4.1 – Nombre de séjours d'au moins une nuit réalisés par la clientèle française dans le Massif central-. Les indicateurs IMP 2.1.1 et IMP 2.2.1, quant à eux, sont fournis par l'INSEE qui les mesure avec 2 ans de recul, de sorte que les données disponibles en 2011 sont issues d'enquêtes et/ou de recensements relatifs à l'année 2009. Ces indicateurs ont atteint les objectifs fixés et ont de meilleures performances par rapport à 2010.

### Flexibilité

Le programme FEDER n'est pas concerné.

### **3.2.2. Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face**

Néant

### 3.3.PRIORITE 3 - AXE 3-ATTRACTIVITE ET ACCESSIBILITE DU TERRITOIRE

#### 3.3.1. Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis

##### 3.3.1.1. Information sur l'avancement physique et financier de la priorité

Tableau 13 : Indicateurs de réalisation, de résultats et d'impacts –Axe3

AXE 3 : ATTRACTIVITE ET ACCESSIBILITE DU TERRITOIRE												
Code	Intitulé		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
<b>Indicateurs de réalisation</b>												
REA 3.1.1	Nombre d'études portant sur la mobilité des personnes et du transport et de la distribution des marchandises (cumul)	Réalisations				4	0					
		Objectif				1	0		2			2
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
REA 3.2.2	Nombre de projets visant à développer les usages collectifs (cumul)	Réalisations				48	57					
		Objectif				12	15	15	23			23
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
<b>Indicateurs de résultats</b>												
RES 3.3.1	Nombre de projets dans le domaine de l'eau et de la biodiversité (cumul)	Réalisations				12	46					
		Objectif				6	12	17	21	0	0	21
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
<b>Indicateurs d'impact</b>												
IMP 3.2.2	Coût moyen de 100Mbits (en € par mois)	Réalisations				ND	ND					
		Objectif				5 000						5 000
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
IMP 3.3.1	Nombre de relevés floristiques (cumul)	Réalisations				465 440	485 404					
		Objectif				0	0	0	0	0	0	0
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE2	Nombre d'emplois Hommes créés (cumul)	Réalisations				2	9					
		Objectif				4	7	10	13			13
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE3	Nombre d'emplois femmes créés (cumul)	Réalisations				3	8					
		Objectif				4	7	10	13			13
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE11	Nombre de projets TIC (cumul)	Réalisations				18	28					
		Objectif				15	30	40	50			50
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE23	Nombre de projets énergie renouvelable (cumul)	Réalisations				2	3					
		Objectif				4	5	6	7			7
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0



### Etat d'avancement financier de l'axe 3

Maquette	Programmé	Payé
36 571 457	15 383 097,17	7 621 078,43
	42,06 %	20,84 %

#### 3.3.1.2. Analyse qualitative

- Analyse des indicateurs de réalisation, de résultat et d'impact

Seules les mesures 3.2 et 3.3 ont connu des programmations en 2011.

Globalement, les indicateurs renseignés ont de bons résultats, ils atteignent les objectifs fixés et sont en progression dans le temps.

L'indicateur REA comptabilise le nombre d'études portant sur la mobilité des personnes et le transport et la distribution de marchandises. Comme aucun dossier n'a été programmé en 2011 dans la mesure 3.1, cet indicateur est nul.

A contrario, on est largement au-dessus des objectifs pour l'indicateur REA 3.2.2. On compte 9 projets visant à développer les usages collectifs, soit trois fois plus que l'objectif fixé de 3 projets.

On constate une forte augmentation des projets financés dans le domaine de la biodiversité. En 2011, on enregistre 34 projets relatifs à la biodiversité alors que l'objectif était fixé à 10. On est également en hausse par rapport à 2010. L'indicateur RES 3.3.1 est donc très satisfaisant.

Cette croissance se ressent également à travers l'évolution des indicateurs d'impact et des indicateurs clés de l'Union Européenne (UE 2 ; UE 3, UE 11, UE 23).

On note une augmentation de 12,58 % du nombre de relevés floristiques –IMP 3.3.1- entre 2010 et 2011.

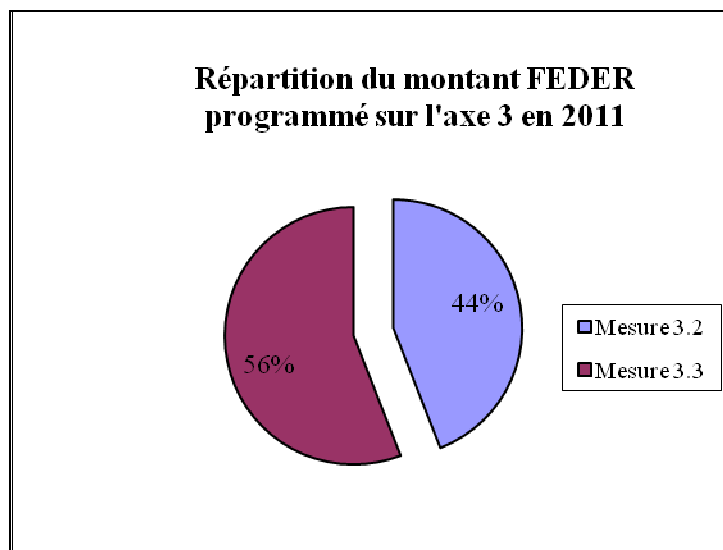
- Analyse de la programmation FEDER sur l'axe 3

Le montant FEDER programmé sur l'axe 3 en 2011 se répartit comme suit :

Mesure 3.2	Mesure 3.3	Total
1 355 756	1 721 274	3 077 030

Graphiquement on a :

Figure 8



On constate une répartition des crédits assez homogène entre les mesures 3.2 et 3.3. Cependant, la mesure 3.2 a reçu moins de financement que la mesure 3.3. Pour rappel en 2010, la mesure 3.1 avait reçu 16 % du financement, la mesure 3.2, 55 % et la mesure 3.3 29 %. La mesure 3.2 perd donc sa place en tête de peloton au profit de la mesure 3.3.

- Analyse par mesure
  - Mesure 3.2

Les projets relatifs au développement des infrastructures de communication électronique et à leurs usages ont reçu 44 % FEDER programmé sur l'axe 3. Ce financement a permis de soutenir 10 projets TIC pour une enveloppe globale de 1 355 756 euros.

- Mesure 3.3

La valorisation des ressources environnementales du Massif central est la mesure la plus importante de l'axe 3 en 2011. Elle a reçu 1 721 274 euros ; soit 55 % de la programmation total de l'axe 3. Ces projets portent en grande majorité sur la biodiversité et les énergies renouvelables.

### **Flexibilité**

Le programme FEDER n'est pas concerné.

### **3.3.2. Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face**

Néant

### **3.4.PRIORITE 4 - AXE 4 –ASSISTANCE TECHNIQUE**

#### **3.4.1. Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis**

##### **Etat d'avancement financier de l'axe 4**

Maquette	Programmé	Payé
2 000 000	881 011	881 011
	44,05 %	44,05 %

Se reporter au chapitre 6-Assistance technique pour compléments d'informations sur cet axe

##### **Flexibilité**

Le programme FEDER n'est pas concerné.

#### **3.4.2. Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face**

Néant

#### **4. PROGRAMME FSE : CONFORMITE ET CONCENTRATION**

Ne concerne pas le programme

#### **5. PROGRAMME FEDER / FONDS DE COHESION : GRANDS PROJETS**

Ne concerne pas le programme

#### **5bis PROJETS ENVIRONNEMENTAUX REPRESENTANT UN INVESTISSEMENT TOTAL EGAL OU SUPERIEUR 25 MILLIONS D'EUROS OU INFERIEUR A 50 MILLIONS D'EUROS**

Néant

## 6. ASSISTANCE TECHNIQUE

Poste de dépenses	TOTAL	dont	dont	TOTAL	%	dont		dont contreparties publiques
		FEDER	contreparties publiques			FEDER		
						Engagement	Paiement	
Promotion-communication des programmes	350 000	150 000	200 000	312 923	89,41%	263 379	263 379	49 544
Suivi-Evaluation, études	825 000	700 000	125 000	285 061	34,55%	194 061	194 061	91 000
Fonctionnement (comités de programmation, comités de suivi, reprographies...)	175 000	50 000	125 000	41 027	23,44%	34 027	34 027	7 000
Instruction des dossiers FEDER par l'autorité de gestion	500 000	500 000		167 000	33,40%	167 000	167 000	
Gestion des dossiers après la programmation	150 000		150 000	75 000	50,00%			75 000
<b>Total</b>	<b>2 000 000</b>	<b>1 400 000</b>	<b>600 000</b>	<b>881 011</b>	<b>44,05%</b>	<b>658 467</b>	<b>658 467</b>	<b>222 544</b>

L'enveloppe « assistance technique » a été validée dans son intégralité (7 ans) lors du comité de programmation du 2 juillet 2008. Au titre du Programme opérationnel plurirégional, elle se décompose en 4 grands thèmes :

- promotion et la communication : le plan de communication a été approuvé par la commission européenne le 21 août 2008.
- Suivi-évaluation, études.
- Animation des programmes (programmation, suivi...).
- Instructions des dossiers FEDER.

- Promotion – communication

Ce volet est développé en point 7 du rapport. Au titre de l'année 2011 les dépenses engagées et payées sur ce volet s'élevaient à 107 306 €.

Ces crédits ont notamment permis de financer l'évènement de communication 2011 du programme plurirégional Massif central dans le cadre du Comité de Suivi du POP en décembre 2011 (conférence de presse, visite de site, présentation de projets par les maîtres d'ouvrage.

- Suivi-évaluation, études

77 056 € ont été utilisés sur ce volet, en partie pour payer la prestation de MACEO qui assure l'animation et la coordination des actions de communication et d'évaluation des programmes, mais aussi la mise en place d'une Assistance Maîtrise d'Ouvrage (AMO) sur l'ensemble des évaluations à réaliser en 2011-2012.

- Animation des programmes

Cette ligne budgétaire a permis de prendre en charge des déplacements sur Bruxelles, l'organisation de visites de sites lors de la venue du représentant de la Commission européenne et l'organisation des comités de programmation et de suivi.

Les dépenses engagées et payées à fin 2011 € sont de 12 270 €.

- Instructions des dossiers FEDER :

L'instruction est faite au SGAR Auvergne conformément à la piste d'audit validée par la Commission européenne et la CICC.

### **Pourcentage du montant de la participation financière des Fonds structurels alloués au programme opérationnel dépensé au titre de l'assistance technique.**

658 467 € de crédits FEDER ont été dépensés sur une enveloppe totale prévisionnelle de 1 400 000 € soit 47,03 %.

## **7. INFORMATION ET PUBLICITE**

Pour rappel, le comité de pilotage « Communication des programmes européens » a pour tâche de concevoir et de mettre en place les actions de communication et de promotion sur l'action de l'union européenne en Massif central pour la période 2007-2013.

Il est composé des correspondants Massif central des 6 préfectures de région et des 6 conseils régionaux, de la DATAR Massif central et du GIP Massif central.

En 2011, le comité de pilotage s'est réuni deux fois, permettant de faire le point sur la communication, de préparer le plan annuel et de mettre en place les actions s'y référant.

Chaque action a été décidée par le comité de pilotage puis mise en œuvre avec un groupe restreint composé de quelques membres issus du comité de pilotage (préfecture de la région Auvergne, GIP Massif central, DATAR Massif central).

### ***7.1 LES OPERATIONS REALISEES EN 2011***

Sur proposition du comité de pilotage fin 2010, la communication a fait l'objet d'une réflexion destinée à donner davantage d'ampleur et de dynamique aux actions portant sur les programmes Massif central.

Cette réflexion a été conduite au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2011, en collaboration avec les directions communication des 6 régions qui composent le Massif central.

La mise à jour du plan d'action a été présentée lors du comité de suivi du 5 juillet 2011.

Il précise les priorités pour les futures actions de communication au nombre de 3 :

- Focus sur les thèmes « accueil » et « environnement »
- Ciblage privilégié vers les bénéficiaires potentiels, le grand public et les élus locaux
- Amélioration des outils existants et mise en place de nouveaux supports

## La mise en œuvre de ce plan global a permis de réaliser les actions suivantes en 2011 :

### a) lettre d'information papier :

Cette lettre a été éditée avant que le plan d'action annuel ne soit validé par le comité de suivi.

<b>LETTRE D'INFORMATION PAPIER N°2</b> Cette seconde lettre était consacrée aux TIC. La priorité a été donnée aux témoignages de porteurs de projets financés par les programmes Massif central. L'introduction portait sur une présentation globale des enjeux « infrastructures et usages TIC » pour le Massif central.	
<b>Objectif</b>	Sensibiliser les lecteurs à l'importance stratégique et aux enjeux, et démontrer la multiplicité des applications via des témoignages.
<b>Réalisation</b>	La sortie a eu lieu au printemps 2011. Une diffusion par courrier auprès de 5 500 destinataires ainsi qu'un envoi d'e-mail à près de 300 contacts ont été effectués.
<b>Bilan</b>	Ce support d'information, bien que très complet, n'est pas jugé adapté car très long à produire. Il sera remplacé par une lettre bilan annuelle et des lettres électroniques.

### b) la lettre d'information électronique

Elle est le fruit de la réflexion globale visant à marteler de façon régulière le fait que l'Europe s'engage en Massif central avec une parution tous les deux mois, une diffusion large.

<b>LETTRE ELECTRONIQUE N°1</b> Destinée à remplacer la lettre papier, elle paraît tous les 2 mois et concerne une thématique.	
<b>Objectif</b>	Donner des informations régulières sur un mode interactif et souple
<b>Réalisation</b>	Le 1 <sup>er</sup> numéro, paru en décembre, était dédié à l'environnement.
<b>Bilan</b>	Une première diffusion test a été réalisée en décembre. Une diffusion plus large est prévue début 2012. Peu de retours pour l'instant.

### c) le site internet massif-central.eu

L'année 2011 a été une année de travaux préparatoires aboutissant à la définition des contenus pour un site qui se veut partenarial, facile d'accès, donnant envie de bénéficier de crédits Massif .

<b>SITE INTERNET MASSIF-CENTRAL.EU</b> Ce site partenarial présente le territoire, les documents de référence, des exemples de projets financés et permet aux porteurs de projets potentiels d'identifier rapidement la marche à suivre pour déposer un dossier.	
<b>Objectif</b>	Permettre l'accès à l'information sur une adresse neutre et sous un angle opérationnel pour les porteurs de projets potentiels.
<b>Réalisation</b>	La maquette a été réalisée en 2011. La finalisation des textes a été confiée à une journaliste. La publication aura lieu début 2012.

#### d) la grande action d'information

La cible presse n'ayant jamais été travaillée, il a été décidé d'organiser une conférence de presse à l'issue d'un comité de suivi, conférence de presse permettant aux journalistes de découvrir plusieurs actions ayant bénéficié de crédits Massif.

<b>GRANDE ACTION D'INFORMATION</b> Une conférence de presse a été organisée en présence des instances du Massif central et de 5 porteurs de projets. Un dossier de presse a été réalisé.	
<b>Objectif</b>	L'opération avait pour but de sensibiliser l'une des cibles prioritaires du nouveau plan d'action : le grand public, via la presse.
<b>Réalisation</b>	Le 1er décembre 2011 à Mende, à l'occasion des comités de suivi et de Massif.
<b>Bilan</b>	Le bilan est positif avec la présence de 7 journalistes, la publication de 3 articles de presse et la diffusion d'interviews sur les radios.

#### e) constitution d'une large base de contacts

Compte tenu de la décision d'élargir la cible de la communication, notamment pour l'envoi des lettres électroniques, il a été nécessaire de travailler à la constitution d'une nouvelle base contacts.

<b>FICHER CONTACT</b> Un fichier a été constitué pour l'ensemble du Massif central. Il comporte environ 6 000 contacts : partenaires du programme, services de l'Etat et des conseils régionaux, élus, réseaux, bénéficiaires, consulaires, communautés de communes et communes...	
<b>Objectif</b>	Permettre des envois par courrier électronique à une large cible, en complément des envois postaux.
<b>Réalisation</b>	Il a été finalisé en octobre et a été mis à la disposition des correspondants Massif central
<b>Bilan</b>	Il a été testé sur des diffusions partielles. Il sera utilisé dans sa totalité en janvier 2012 pour l'envoi d'informations sur les travaux post-2013. Il doit être mis à jour en continu.

## 7.2 INDICATEURS

### Indicateurs figurant dans le plan de communication

<b>ACTIONS</b>	<b>INDICATEURS</b>	<b>DEFINITION</b>	<b>MESURE</b>	<b>CIBLE</b>	<b>REALISE 2009</b>	<b>REALISE 2010</b>	<b>REALISE 2011</b>
Réalisation du plan de communication	Taux de réalisation	Ecart entre le nombre d'actions prévues et le nombre d'actions réalisées	Plan d'action annuel	90 % de réalisation	90 % du programme annuel	100 % du programme annuel	90 % du programme annuel
Enquêtes	Nombre de personnes  Nombre de personnes connaissant les dispositifs	Nombre de personnes interrogées  Nombre de personnes ayant entendu parler des financements européens et des programmes Massif central	Statistiques enquêtes  Statistique enquêtes	Valeur de la 1 <sup>ère</sup> enquête = valeur de référence	Non réalisé en 2009	Lancé fin 2010	Réalisé en 2011  1 000 personnes interrogées  20% connaissent les dispositifs européens. Environ 1 % /MC



<b>ACTIONS</b>	<b>INDICATEURS</b>	<b>DEFINITION</b>	<b>MESURE</b>	<b>CIBLE</b>	<b>REALISE 2009</b>	<b>REALISE 2010</b>	<b>REALISE 2011</b>
Guide porteur de projet	Nombre de plaquettes	Nombre de plaquettes distribuées	Tirage global	1500 exemplaires sur la période 2007 à 2013	1500 ex imprimés en 2009	/	/
Site internet	Nombre de visiteurs	Augmentation du nombre de visiteurs sur le site	Statistique de consultation du site (mise en place fin 2008)	+ 2% d'ici 2013 sur la base du chiffre de fin 2009	Nombre de visiteurs en 2008 = 3.402  Nombre de visiteurs en 2009 : 14.147	Nombre de visiteurs en 2010 = 16 874	Nombre de visiteurs en 2011 = 14.454  Statistique partielle (fermeture du site à partir de novembre suite à problèmes techniques)
Lettres d'information	Nombre de lettres	Nombre d'exemplaires diffusés	Tirage global	600 exemplaires sur la période 2007 à 2013	1 500 ex prévus pour la lettre n°1 au printemps 2010	Tirage 1500 ex dont 1000 routés en avril	Routage 5 500 exemplaires + e-mailing à 300 contacts

<b>ACTIONS</b>	<b>INDICATEURS</b>	<b>DEFINITION</b>	<b>MESURE</b>	<b>CIBLE</b>	<b>REALISE 2009</b>	<b>REALISE 2010</b>	<b>REALISE 2011</b>
Evènements annuels	Nombre de participants  Retombées presse	Nombre de participants à l'évènement  Nombre de parutions presse	Listing de présence  Coupures presse	100 personnes par évènement  10 par évènement	120 participants pour la table ronde sur PEC en 2009	60 à 80 personnes ont visualisé les films sur les 3 jours de l'UA (total participants 475 personnes)	Environ 100 personnes au total (comités de suivi et de massif) étaient présentes.
Réunions d'informations	Nombre de participants	Nombre de participants à la réunion	Listing de présence	15 personnes par réunion	Non réalisé en 2009	Réunions avec les services thématiques de l'Etat + réunions avec tous les Conseils régionaux et généraux (info globale sur programme) En moyenne 15 à 20 personnes à chaque réunion	/

### **7.3 PUBLICATION DE LA LISTE DES BENEFICIAIRES**

Conformément aux obligations de publicité concernant la liste des bénéficiaires accédant aux dispositifs des fonds communautaires, on trouve cet état sur le site internet « massif-central.eu », sous l'onglet « J'ai un projet », rubrique « Principes généraux », accessible via le lien suivant : <http://www.massif-central.eu/principes-generaux>.

### **7.4 BILAN QUANTITATIF ET QUALITATIF**

En 2011 ce sont 4 actions de communication qui ont été menées répondant aux objectifs généraux du plan de communication 2007-2013

Par ailleurs, l'année 2011 a été l'occasion d'approfondir le travail partenarial et le travail d'articulation entre la communication interrégionale et les communications régionales.

**Une bonne pratique en terme de communication** peut être identifiée.

Son exemplarité repose sur son caractère itératif et sur l'aspect partenarial de son organisation.

Il s'agit de la lettre électronique d'information. Sa large diffusion, sa parution tous les deux mois permet de communiquer largement sur l'action de l'Union européenne en Massif central

## Annexe I : Corrigendum - Rapport Annuel d'Exécution – Année 2009

### 2.1.3 Informations sur la ventilation de l'utilisation des fonds par catégorie en 2009

Le tableau ci-dessous est un correctif de celui présenté dans le Rapport Annuel d'Exécution du Programme Opérationnel Plurirégional FEDER Massif central relatif à l'année 2009 (cf. tableau 7-1, page 11). Plusieurs erreurs d'encodage des thèmes prioritaires du programme, concernant notamment l'earmarking, ont été constatées. Ce tableau apporte les corrections adéquates en conformités avec les thèmes prioritaires du POP Massif central, modifie et se substitue au tableau présent dans le RAE 2009.

*Présentation par thèmes prioritaires*

**Tableau 14**

Code	libellé	Montant FEDER	Répartition	
03	Transfert de technologies et amélioration des réseaux de coopération entre les PME, ces dernières et d'autres entreprises, les universités, les établissements d'enseignement postsecondaire de tout type, les autorités régionales, les centres de recherche et les pôles scientifiques et technologiques (parcs scientifiques et technologiques, technopôles, etc.)	256 812	3,2 %	
04	Aide à la RDT, notamment dans les PME (y compris accès aux services de RDT dans les centres de recherche)	214 691	2,6 %	
05	Services d'appui avancé aux entreprises et groupes d'entreprises	1 644 191	20,3 %	
08	Autres investissements dans les entreprises : zones d'activités, pépinières d'entreprises, bâtiments-relais et autres interventions	180 000	2,2 %	
09	Autres actions visant à stimuler la recherche, l'innovation et l'esprit d'entreprise dans les PME	173 041	2,1 %	
12	Technologies de l'information et communication (TEN-TIC)	699 823	8,6 %	
15	Autres actions visant à améliorer l'accès aux TIC et leur utilisation efficace par les PME	3 404 253	42,0 %	
28	Systèmes de transport intelligents	95 770	1,2 %	
51	Promotion de la biodiversité et protection de la nature - Autres	315 772	3,9 %	
59	Développement d'infrastructures culturelles : auditoriums, salles de musiques, équipements de spectacle vivant, centres d'art, bibliothèques, équipements de culture scientifique, technique et industrielle, autres.	49 000	0,6 %	
60	Autres aides à l'amélioration des services culturels : numérisation, autres	25 000	0,3 %	
64	Développement de services spécifiques d'emploi, de formation et de soutien dans le contexte de restructurations sectorielles et d'entreprise, et développement de systèmes d'anticipation des changements économiques et des exigences futures en matière d'emploi et de compétences : autres.	129 840	1,6 %	
63	Conception et diffusion de modes d'organisation du travail innovateurs et plus productifs	200 166	2,5 %	
66	Mise en œuvre de mesures actives et préventives sur le marché du travail	191 906	2,4 %	
68	Soutien au travail indépendant et à la création d'entreprises	457 857	5,7 %	
74	Développement du potentiel humain dans les domaines de la recherche et de l'innovation, notamment par des études de troisième cycle et la formation de chercheurs, et par des activités en réseau entre les universités, les centres de recherche et les entreprises.	200 166	2,47 %	
81	Mécanismes permettant d'améliorer la conception, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes aux niveaux national, régional et local, renforcement des capacités de mise en œuvre des politiques et programmes : - Dont Ingénierie territoriale (massifs, volet territorial) et études stratégiques	65 225	0,8 %	
		<b>Total FEDER</b>	<b>8 103 347</b>	<b>100,0 %</b>
		<b>Dont Earmarking</b>	<b>2 989 437</b>	<b>36,89 %</b>
		<b>Dont Non Earmarking</b>	<b>5 113 910</b>	<b>63,11 %</b>

## Annexe II : Corrigendum - Rapport Annuel d'Exécution – Année 2010

### 2.1.3 Informations sur la ventilation de l'utilisation des fonds par catégorie en 2010

Le tableau ci-dessous est un correctif de celui présenté dans le Rapport Annuel d'Exécution du Programme Opérationnel Plurirégional FEDER Massif central relatif à l'année 2009 (cf. tableau 4-1, page 12-13). Plusieurs erreurs d'encodage des thèmes prioritaires du programme, concernant notamment l'earmarking, ont été constatées. Ce tableau apporte les corrections adéquates en conformité avec les thèmes prioritaires du POP Massif central, modifie et se substitue au tableau présent dans le RAE 2010.

*Présentation par thèmes prioritaires*

**Tableau 15**

Code	libellé	Répartition	
<b>Recherche et développement technologique (RDT), innovation et esprit d'entreprise</b>			
02	Infrastructures de RDT (y compris équipement, instrumentation et réseaux informatiques de grande vitesse entre les centres de recherche) et centres de compétence technologique spécifique : dont équipements scientifiques	197 460,00	<b>0,88%</b>
03	Transfert de technologies et amélioration des réseaux de coopération entre les PME, ces dernières et d'autres entreprises, les universités, les établissements d'enseignement postsecondaire de tout type, les autorités régionales, les centres de recherche et les pôles scientifiques et technologiques (parcs scientifiques et technologiques, technopôles, etc.)	396 861,00	<b>1,77%</b>
04	Aide à la RDT, notamment dans les PME (y compris accès aux services de RDT dans les centres de recherche)	800 981,00	<b>3,57%</b>
05	Services d'appui avancé aux entreprises et groupes d'entreprises	1 211 979,00	<b>5,41%</b>
06	Aide aux PME pour la promotion de produits et de schémas de production respectant l'environnement (introduction de systèmes de gestion environnementale efficace, adoption et utilisation de technologies de prévention de la pollution, intégration de technologies propres dans les entreprises)	402 917,00	<b>1,80%</b>
08	Autres investissements dans les entreprises : zones d'activités, pépinières d'entreprises, bâtiments-relais et autres interventions	180 000,00	<b>0,80%</b>
09	Autres actions visant à stimuler la recherche, l'innovation et l'esprit d'entreprise dans les PME	489 499,00	<b>2,18%</b>
<b>Société de l'information</b>			
12	Technologies de l'information et communication (TEN-TIC)	699 823,00	<b>3,12%</b>
13	Services et applications pour le citoyen (santé en ligne, administration en ligne, apprentissage en ligne, participation de tous à la société de l'information, etc.)	31 035,00	<b>0,14%</b>
15	Autres actions visant à améliorer l'accès aux TIC et leur utilisation efficace par les PME	4 458 746,00	<b>19,90%</b>
<b>Transports</b>			
26	Transports multimodaux	200 000,00	<b>0,89%</b>
28	Systèmes de transport intelligents	260 770,00	<b>1,16%</b>
<b>Environnement et prévention des risques</b>			
51	Promotion de la biodiversité et protection de la nature - Autres	266 968,00	<b>1,19%</b>
54	Autres actions visant la préservation de l'environnement et la prévention des risques : agendas 21, autres...	610 190,00	<b>2,72%</b>

<b>Tourisme</b>			
56	Protection et préservation du patrimoine naturel	737 888,00	<b>3,29%</b>
57	Autres aides à l'amélioration des services touristiques	6 319 406,00	<b>28,20%</b>
<b>Culture</b>			
59	Développement d'infrastructures culturelles : auditoriums, salles de musiques, équipements de spectacle vivant, centres d'art, bibliothèques, équipements de culture scientifique, technique et industrielle, autres.	246 647,00	<b>1,10%</b>
<b>Réhabilitation urbaine/rurale</b>			
61	Projets intégrés pour la réhabilitation urbaine / rurale : dont grandes opérations d'urbanisme, restructuration des quartiers prioritaires (logements, requalification d'espaces publics), autres opérations foncières,...	475 775,00	<b>2,12%</b>
63	Conception et diffusion de modes d'organisation du travail innovateurs et plus productifs	264 547,00	<b>1,18%</b>
<b>Augmentation de la capacité d'adaptation des travailleurs et des chefs d'entreprise</b>			
64	Développement de services spécifiques d'emploi, de formation et de soutien dans le contexte de restructurations sectorielles et d'entreprise, et développement de systèmes d'anticipation des changements économiques et des exigences futures en matière d'emploi et de compétences : autres.	134 675,00	<b>0,60%</b>
<b>Amélioration de l'accès à l'emploi et de la durabilité</b>			
66	Mise en œuvre de mesures actives et préventives sur le marché du travail	805 067,00	<b>3,59%</b>
68	Soutien au travail indépendant et à la création d'entreprises	707 762,00	<b>3,16%</b>
69	Mesures visant à accroître la participation durable des femmes à l'emploi et leur progression professionnelle afin de réduire la ségrégation fondée sur le sexe sur le marché du travail et de mieux concilier la vie professionnelle et la vie privée, notamment par un accès plus aisé aux services de la petite enfance et aux soins pour les personnes dépendantes.	114 443,00	<b>0,51%</b>
<b>Accueil - Potentiel Humain</b>			
74	Développement du potentiel humain dans les domaines de la recherche et de l'innovation, notamment par des études de troisième cycle et la formation de chercheurs, et par des activités en réseau entre les universités, les centres de recherche et les entreprises.	1 485 156,00	<b>6,63%</b>
<b>Mobilisation pour les réformes en matière d'emploi et d'inclusion sociale</b>			
80	Promotion de partenariats, de pactes et d'initiatives par la mise en réseau des acteurs concernés	30 378,00	<b>0,14%</b>
<b>Renforcement de la capacité institutionnelle aux niveaux national, régional et local</b>			
81	Mécanismes permettant d'améliorer la conception, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes aux niveaux national, régional et local, renforcement des capacités de mise en œuvre des politiques et programmes : - Dont Ingénierie territoriale (massifs, volet territorial) et études stratégiques	65 225,00	<b>0,29%</b>
<b>Assistance technique</b>			
85	Préparation, mise en œuvre, suivi et contrôle	14 300,00	<b>0,06%</b>
86	Évaluation et études; information et communication	802 319,50	<b>3,58%</b>
	<b>Total FEDER</b>	<b>22 410 817,50</b>	<b>100,00%</b>
	<b>Dont Earmarking</b>	<b>12 485 201,00</b>	55,71%
	<b>Dont non Earmarking</b>	<b>9 925 616,50</b>	44,29%